

**PROJET MEDICAL PROVISoire
DU C.H.D.
LA ROCHE SUR YON – LUÇON – MONTAIGU
2004 - 2008**

Douleur

✓ **Site de Montaigu**

En lien avec les consultations de neurologie, de rhumatologie, d'orthopédie, de psychologue, la mise en place de consultations contre la douleur complète cette prise en charge de proximité.

Un praticien de médecine se formera afin de proposer cette compétence.

✓ **Site de Luçon**

En lien avec les consultations de neurologie, de rhumatologie, d'orthopédie et avec le psychiatre intervenant sur ce site, la mise en place de consultations douleur complète, tout comme à Luçon, cette prise en charge de proximité.

✓ **Site de La Roche**

Cette activité se décline selon plusieurs modes :

- consultations et hospitalisations pluridisciplinaires
- consultations spécialisées type céphalées ou rachis,
- intégrations dans un réseau départemental.

La prise en charge de la douleur chronique doit être structurée par la création d'une unité de consultations pluridisciplinaires, en développant les consultations spécialisées et en intégrant 2 lits d'hospitalisation de semaine dédiés à sa prise en charge au sein de l'unité de semaine de rhumatologie.

Pour finaliser cette structuration de la prise en charge de la douleur de façon pluridisciplinaire, un leader médical doit émerger et être dégagé de toute autre activité.

✓ **Département**

La création d'un réseau douleur vendéen permettra de créer une dynamique organisationnelle entre les acteurs de santé qu'ils soient hospitaliers ou libéraux. Ainsi le réseau assure une meilleure orientation du patient, favorise la coordination et la continuité afin de délivrer des soins de proximité et de qualité.